



— ACTUALITÉS —

Retenue collinaire de La Clusaz : on saute à l'élastique avec du fil à coudre !

Le 22 octobre dernier, la commission d'enquête a rendu un rapport favorable au projet d'Aménagement de la retenue d'altitude de la Colombière sur la commune de La Clusaz. Pour rappel, il s'agit de construire une retenue d'eau de 150 000 mètres cubes, destiné pour 1/3 à alimenter le village en eau potable, et 2/3 à la production de neige artificielle. Une emprise de 3,8 hectares avec une digue de 12 mètres de haut, impactant près de 8 ha d'habitats naturels particulièrement riches et préservés. L'objectif de la commune est de couvrir 45% de son domaine skiable en neige artificielle, contre 27% aujourd'hui.

L'enquête publique : participer n'est pas débattre

1870 observations ont été déposées dans le registre de l'enquête publique, dont 76% (1402) se déclaraient opposées au projet. Ce rapport favorable est-il par conséquent étonnant ? Oui et Non

On ne peut évidemment que regretter qu'un projet qui soit aussi fortement remis en cause, ne suscite pas plus de réserves de la part des commissaires enquêteurs, notamment dans le cadre du changement climatique. C'est oublier que l'enquête publique est une procédure d'information et de consultation, sans véritable pouvoir décisionnel conféré au public. Les effets de la mise en débat de l'enquête sont largement minorés par la dimension unilatérale de la décision administrative.

En effet, l'avis du public n'a aucune conséquence juridique sur les conclusions du commissaire enquêteur qui demeure libre de sa décision. En outre, l'enquête publique intervient très tard dans le processus de décision, au moment où il n'est plus possible de discuter des modalités du projet. De fait, l'espace offert aux habitants est très limité. L'enquête publique est donc plutôt un processus de validation que de débat contradictoire puisqu'elle n'a pas vocation à remettre en cause la nature même d'un projet. On peut à minima saluer le fait qu'elle oblige les décideurs, les maîtres d'œuvre, les élus à se justifier des choix, et à rendre publics les projets (ouf !).

Dans le cas présent, il est particulièrement regrettable que ce projet, qui touche à une ressource qui est aussi un droit humain (l'accès à l'eau), et concerne une tête de bassin versant, n'ait pas été débattu publiquement « en amont », en associant toutes les parties prenantes du territoire. On parle en outre d'un plateau dont la richesse environnementale et paysagère fait la renommée du territoire, à l'échelle départementale comme nationale.

Cette absence de concertation réelle à l'amont des projets pose question à plus large échelle, compte tenu de la dynamique départementale et régionale relative aux projets de retenues collinaires.

Rapport de la commission d'enquête

<https://www.haute-savoie.gouv.fr/content/download/37780/220941/file/PROJET~2.PDF>

Conclusions de la commission d'enquête

https://www.haute-savoie.gouv.fr/content/download/37781/220945/file/Projet%20amenagement%20retenue%20altitude%20La%20CLUSAZ%20-%20Document%20%202022_conclusions.pdf

La transition ? Oui... mais non !

En effet, les beaux discours aperçus lors des États Généraux de la Transition du Tourisme en montagne souffrent de leur comparaison avec la réalité du présent : on constate que dans le Plan Montagne II annoncé récemment par L. Wauquiez la priorité est donnée à un plan neige de 50 millions d'euros visant à aider quelques 90 stations de la région dans leurs projets de "sécurisation de l'enneigement". On est loin d'une éventuelle transition. Ainsi le cas de La Clusaz, s'il est emblématique d'une vision anachronique de la montagne, est loin d'être isolé. De nombreux projets de retenues collinaires sont en cours sur le territoire de la Haute-Savoie.

L'objectif de la commune est que les bénéfices engendrés par la sécurisation du réseau d'enneigement permettent à la station de financer sa transition. Autrement dit, pour changer de modèle, il s'agit de pousser encore un peu plus loin celui qui n'est plus viable à moyen terme d'un point de vue économique et environnemental. Ce qui de fait retarde le changement de modèle... C'est donc un drôle de raisonnement, qui serait moins inquiétant s'il n'était aussi impactant pour le milieu et les ressources naturelles.

Pourtant, la note de cadrage régionale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL – 2019) stipule bien que « **la neige de culture, étant une aide à l'exploitation à court à terme, ne peut en aucun cas constituer une solution d'adaptation de l'activité des domaines skiables au changement climatique** ».

Un constat alarmant

Passées la déception et la colère de voir ces projets bénéficier d'avis favorables de la part des administrations territoriales, nous faisons le constat pérenne de la fuite en avant d'un modèle économique et environnemental qui n'est pas viable à moyen terme : celui du tout ski à tous prix. C'est un engagement dans la voie de l'artificialisation de la pratique touristique, de façon à la maintenir et à s'émanciper d'une forme de dépendance à l'égard des facteurs exogènes du climat. On retarde l'adaptation du territoire au changement climatique.

Face à la perspective d'enneigement insuffisant ou décalé des périodes touristiques à forte fréquentation, les hautes et grandes stations qui peuvent se le payer, ne veulent prendre aucun risque et se tournent fortement et rapidement vers la neige artificielle pour préserver une activité pourtant parvenue à maturité. Les prélèvements de ressource en eau et la consommation d'énergie entraînés par ce mouvement posent question et sont contraires à la transition écologique.

Nous constatons que, simplement pour copier les pays concurrents et les stations voisines, l'équipement en neige artificielle devient systématique sur les domaines skiables où désormais on raisonne en "taux de couverture". On ne résonne plus en adéquation des seuls besoins et surtout de l'évolution prévisible du changement climatique : saison de neige retardée et plus courte ; pluies plus abondantes que les chutes de neige. Des investissements lourds amortissables sur de longues périodes ne sont également pas en adéquation parce que trop fortement aidés par de l'argent public.

Au lieu d'adapter les activités aux ressources et n'envisager que le strict nécessaire aussi bien en équipement qu'en consommation, c'est d'abord l'esprit de compétition qui prévaut et celui d'une économie concurrentielle qui conduit à des investissements synonymes de gaspillage :

- Gaspillage de ressources.
- Gaspillage financier de suréquipement.
- Gaspillage d'argent public par le fort soutien sans limites apparentes pour les projets dont l'opportunité économique est loin d'être démontrée.

Il serait préférable et surtout plus sage de constater et admettre que l'on a changé d'époque ou du moins pris un tournant. L'empreinte écologique de certains secteurs est trop forte et n'est pas supportable dès à présent et le sera encore moins dans l'avenir avec les effets du changement climatique.

Et maintenant ?

Nous encourageons toute personnes qui comprend les raisons de notre lutte à signer **la pétition** (<https://www.change.org/p/monsieur-le-pr%C3%A9fet-de-haute-savoie-la-clusaz-non-%C3%A0-la-destruction-d-esp%C3%A8ces-prot%C3%A9g%C3%A9es-%C3%A0-beauregard-en-aravis>) initiée par les collectifs locaux et à nous soutenir dans les initiatives que nous allons lancer prochainement.

Dans d'autres parties du territoire national nous constatons des projets impactant fortement l'environnement, inadaptés au changement climatique et à la transition économique. Certains de ces territoires, touchés par des sécheresses importantes, voient se renforcer les conflits autour de l'usage de l'eau, c'est le cas dans le Tarn et Garonne, mais plus récemment aussi dans les Deux-Sèvres. En Haute-Savoie ces conflits tendent à émerger alors que nous avons encore de l'eau parce qu'en tête du bassin versant Rhône Méditerranée. Malheureusement, sans une concertation digne de ce nom, et sans cohérence territoriale, cela ne fait que polariser les positionnements des uns et des autres et nous amène à des situations pour l'instant conflictuelles, demain explosives.

Nous n'aurions déjà plus de bras si à chaque fois nous nous en mordions les doigts... aussi nous continuerons à nous opposer à ce projet.

Publié par **FNE Haute-Savoie**

Le Samedi 30 octobre 2021

<https://www.fne-aura.org/actualites/haute-savoie/retenue-collinaire-de-la-clusaz-on-saute-a-lelastique-avec-du-fil-a-coudre/>

